

LA FESSÉE : DISCIPLINE OU MALTRAITANCE?

PEARL RIMER

SÉRIE
DE RESSOURCES
SANTÉ ET
SÉCURITÉ



Bien que l'article 43 du *Code criminel du Canada* n'interdise pas les châtiments corporels sur les enfants pour corriger leur comportement, certains paramètres délimitent ce que la Cour suprême considère comme « la mesure raisonnable dans les circonstances » (p. ex., la punition ne doit pas laisser de marque, on ne doit pas utiliser un objet, on ne doit jamais frapper un poupon ou un adolescent). Malgré tout, les études effectuées au Canada et partout dans le monde indiquent clairement que les châtiments corporels ont des effets nocifs sur la santé physique et mentale des enfants. Nous devons donc faire tout notre possible pour amener les parents et les aidants à comprendre pourquoi les enfants ont besoin d'être protégés contre les châtiments corporels, et leur proposer des solutions de rechange positives pour guider le comportement des enfants.

Selon les études canadiennes, environ 75 % des enquêtes sur les châtiments corporels sont liées à la punition inappropriée d'un enfant. Très souvent dans ces cas, la punition n'avait pas pour but de blesser l'enfant, mais elle est allée trop loin. Les facteurs culturels ont un rôle à jouer dans la façon de discipliner les enfants, mais blesser un enfant est un acte inacceptable. Les châtiments corporels exposent les enfants à des risques : n'est-il pas sensé de réduire les risques chaque fois que possible?

QU'EST-CE QUE LA DISCIPLINE? QU'EST-CE QU'UNE PUNITION?

La discipline est la formation et l'encadrement qu'on donne à un enfant pour l'aider à développer son jugement, sa maîtrise de soi, ses limites, son autonomie et sa conduite sociale, et pour protéger l'enfant contre le danger. Les châtiments corporels, pour leur part, visent à infliger de la douleur pour corriger le comportement d'un enfant.

On confond souvent les châtiments corporels et la discipline, surtout chez les parents et les aidants qui infligent des châtiments corporels pour essayer de corriger et de changer le comportement d'un enfant. Si les châtiments corporels ne sont pas reconnus comme dangereux pour les enfants, les parents et les aidants ne peuvent pas recevoir le soutien dont ils ont besoin pour élever les enfants sans les menacer de force physique.

LA FESSÉE : DISCIPLINE OU MALTRAITANCE?

PEARL RIMER

SÉRIE
DE RESSOURCES
SANTÉ ET
SÉCURITÉ

QUELS SONT LES EFFETS DES CHÂTIMENTS CORPORELS SUR LES ENFANTS?

Les châtiments corporels apprennent aux enfants des méthodes négatives et inefficaces de résolution des conflits et des problèmes. Lorsque les enfants apprennent à se comporter de la sorte, ils agissent de cette façon avec d'autres enfants à l'école ou au centre de garde d'enfants. Lorsque des châtiments physiques sont infligés aux enfants et aux jeunes, ceux-ci reçoivent des messages contradictoires. Un grand nombre d'écoles et de centres de garde d'enfants ont mis en place des politiques anti-intimidation, mais en même temps, beaucoup d'enfants apprennent de leurs parents et de leurs aidants que frapper quelqu'un est un moyen d'imposer sa volonté aux autres. Les enfants qui manifestent ce comportement et frappent les autres à l'école ou au centre de garde d'enfants finissent par s'attirer des ennuis.

Les études effectuées partout dans le monde montrent que les châtiments corporels ne donnent pas de résultats positifs et ne sont pas efficaces pour encourager des changements durables chez les enfants. Ces études montrent d'ailleurs que les châtiments corporels posent un important risque de préjudice immédiat et à long terme, entraînant des traumatismes; du mépris; plus d'agressivité à l'égard des frères et sœurs, des amis et des parents; des problèmes de comportement; des retards de développement; de la dépression; de l'anxiété; une faible estime de soi; de l'abus d'alcool et de drogue; de la délinquance; la maltraitance de leurs propres enfants; et de la violence conjugale. Plus les punitions sont intenses ou fréquentes, pires sont les résultats. Sur le moment, frapper un enfant peut sembler plus facile, mais ne règle pas la question de fond. Par conséquent, les adultes vont probablement continuer de frapper l'enfant, souvent de plus en plus, pour tenter de changer son comportement. La plupart des enfants répondent bien à la discipline ferme et juste. Si ce n'est pas le cas, il faut peut-être demander de l'aide. On retrouve beaucoup d'information sur le rôle parental dans les communautés, notamment dans les centres de santé publique et les cabinets de médecins de famille.

Avec les vastes connaissances qui existent sur les effets potentiellement néfastes que la fessée peut avoir sur les enfants, pourquoi autant de gens continuent-ils de défendre cette pratique? La citation que voici, de Kazdin, pourrait être utile dans cette discussion :

(Traduction libre)... Mais les parents continuent de frapper les enfants. Pourquoi? La réponse est que les châtiments corporels réussissent temporairement à arrêter un comportement. Ça fonctionne, du moins sur le moment. L'expérience directe de cet arrêt momentané du comportement indésirable a un effet profond et conditionne le parent à frapper l'enfant à nouveau pour ressentir la secousse agréable de ce succès éphémère, ce qui rend le parent inconscient du fait qu'à long terme, frapper l'enfant ne réussira pas à améliorer son comportement. Les études montrent que l'enfant répétera le comportement non désiré au même rythme qu'avant. Malgré tout, les parents sont convaincus que les châtiments corporels sont efficaces, et leur conviction est renforcée par le fait qu'ils croient avoir le droit, et même le devoir, de punir les enfants aussi durement qu'il le faut (2008, p. 1).

ÉVITER LES CHÂTIMENTS CORPORELS PEUT AMÉLIORER LA RELATION PARENT-ENFANT

Le recours aux châtiments corporels peut influencer négativement sur l'objectif de développer et de maintenir une relation parent-enfant fondée sur la confiance et la communication ouverte, deux ingrédients importants pour la sécurité des enfants. Il est peu probable que les enfants et les jeunes se confient à quelqu'un qui, dans leur esprit, leur fera mal. Les parents disent souvent que leurs enfants les respectent parce qu'ils leur ont donné des châtiments corporels; en réalité, il est beaucoup plus probable que leurs enfants ont peur d'eux. Si les enfants et les jeunes savent que leurs parents et

LA FESSÉE : DISCIPLINE OU MALTRAITANCE?

PEARL RIMER

SÉRIE
DE RESSOURCES
SANTÉ ET
SÉCURITÉ

leurs aidants ne leur feront pas mal physiquement ou émotionnellement à cause de leurs comportements, les chances sont meilleures qu'ils seront plus ouverts avec eux et leur parleront de ce qui se passe dans leur vie. Quoi qu'il en soit, en cas de problème avec un enfant ou un jeune, les aidants doivent toujours trouver une solution qui ne fait pas appel à un châtiment physique.

RÉFÉRENCES

Durrant, J.E., Ensom, R., & Coalition on Physical Punishment of Children and Youth. (2006). "Physical Punishment And Children's Health", *IMPrint, The Newsletter of Infant Mental Health Promotion (IMP) (SickKids)*, 45.

Kazdin, A. (2008). *Spare the Rod: Why you shouldn't hit your kids*. Available at: www.slate.com/id/2200450/

AUTEUR

Pearl Rimer, Dip.C.S., M.E.S., est directrice de la recherche et de la formation à l'organisme Boost Child Abuse Prevention & Intervention. Elle conçoit et présente des formations pour les fournisseurs de services communautaires, les enfants et les jeunes. Depuis plus de 25 ans, elle consacre ses efforts aux domaines de la garde d'enfants et de la santé mentale des enfants à titre de consultante, d'institutrice, de formatrice et de coordonnatrice de la recherche. Pour obtenir de plus amples renseignements, allez à www.boostforkids.org, ou communiquez directement avec Pearl à rimer@boostforkids.org.

Allez à cmascanada.ca pour obtenir plus de ressources qui vous aideront dans votre travail avec les familles nouvelles arrivantes.



SUPPORTING THE SETTLEMENT OF YOUNG IMMIGRANT AND REFUGEE CHILDREN / SOUTENIR L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES ENFANTS IMMIGRANTS ET RÉFUGIÉS
Funded by: Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Financé par : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada